



Notice du 14 juin 2024

MMT Transfert

Vous essayez de retrouver du travail depuis quelque temps déjà ? Vous avez besoin de nouvelles impulsions et d'un soutien adapté pour vous réinsérer sur le marché du travail ?

Dans le cadre de la MMT Transfert, vous optimisez vos travaux de candidature et obtenez la possibilité, grâce aux activités proposées à l'interne, d'améliorer votre attractivité sur le marché du travail. Vous bénéficiez de conseils et d'un suivi proposés par des spécialistes compétent-e-s.

La MMT Transfert s'étend sur douze semaines de travail consécutives. Les heures de présence dans la MMT Transfert dépendent de votre taux d'occupation.

Exemple : Pour un taux d'occupation de 100 %, vous fréquentez la MMT Transfert tous les jours, du lundi au vendredi, entre 8h00 et 17h00.

Remplissez-vous les conditions de participation suivantes ?

- Vous vous trouvez à six mois au plus de votre possible arrivée en fin de droits.
- Vous pouvez vous faire comprendre à l'oral en français (niveau de langue A2 au minimum) en utilisant des expressions simples.
- Vous êtes disposé-e à élargir vos connaissances relatives aux technologies d'information et de communication.
- Vous êtes disposé-e à suivre la MMT Transfert à un taux d'au moins 50 %, quel que soit le taux d'occupation recherché.

Objectifs de la MMT Transfert

- Vous optimisez votre dossier et votre stratégie de candidature.
- Vous vous préparez aux entretiens d'embauche et élaborez un guide personnel pour ces derniers.
- Vous effectuez les activités proposées à l'interne et recevez une attestation de travail correspondante.
- Vous élargissez vos connaissances en informatique et l'organisateur vous remet une attestation de cours TIC.

Comment se déroule la MMT Transfert ?

- Vous définissez la date d'entrée dans la MMT Transfert avec votre conseillère ou conseiller en personnel.
- Vous recevez de l'organisateur une convocation écrite pour commencer la MMT Transfert.
- La MMT Transfert commence par l'entretien initial.
- À l'issue de l'entretien initial, l'organisateur vous envoie votre programme personnel avec les objectifs et rendez-vous convenus. Votre présence à ces rendez-vous est obligatoire.
- Dans le cadre du volet Candidature, vous assistez aux séquences d'apprentissage, vous rendez dans l'atelier de candidature et participez aux entretiens individuels.
- Le travail pratique est effectué dans le cadre des activités proposées à l'interne dans le secteur des services, de l'artisanat et/ou de l'industrie. Les possibilités d'activités proposées à l'interne et la capacité par activité sont limitées. Pour cette raison, il n'est pas toujours possible de tenir entièrement compte de l'expérience professionnelle, des qualifications et des intérêts lors de la répartition dans les activités proposées à l'interne.
- La MMT Transfert se termine par l'entretien final.

Vous avez des questions ?

Pour toute question, veuillez vous adresser à votre conseillère ou conseiller en personnel.